

ANNEXE

Tarification par période de 14 jours du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Régimes	Hommes ⁽¹⁾							
	Fumeur				Non-Fumeur			
	Congé de primes	Employé	Total en \$	Employé en % du traitement	Congé de primes	Employé	Total en \$	Employé en % du traitement
Facultatif d'assurance vie additionnelle de l'adhérent (taux par 1 000 \$ de protection et en % du traitement)								
34 ans et moins	0,004 \$	0,015 \$	0,019 \$	0,039 %	0,002 \$	0,008 \$	0,010 \$	0,021 %
de 35 à 39 ans	0,006 \$	0,023 \$	0,029 \$	0,060 %	0,003 \$	0,010 \$	0,013 \$	0,026 %
de 40 à 44 ans	0,009 \$	0,035 \$	0,044 \$	0,091 %	0,004 \$	0,017 \$	0,021 \$	0,044 %
de 45 à 49 ans	0,014 \$	0,058 \$	0,072 \$	0,151 %	0,007 \$	0,030 \$	0,037 \$	0,078 %
de 50 à 54 ans	0,024 \$	0,097 \$	0,121 \$	0,253 %	0,014 \$	0,056 \$	0,070 \$	0,146 %
55 ans ou plus	0,038 \$	0,152 \$	0,190 \$	0,397 %	0,026 \$	0,103 \$	0,129 \$	0,269 %
	Femmes ⁽¹⁾							
34 ans et moins	0,003 \$	0,010 \$	0,013 \$	0,026 %	0,001 \$	0,002 \$	0,003 \$	0,005 %
de 35 à 39 ans	0,004 \$	0,017 \$	0,021 \$	0,044 %	0,002 \$	0,010 \$	0,012 \$	0,026 %
de 40 à 44 ans	0,008 \$	0,030 \$	0,038 \$	0,078 %	0,004 \$	0,015 \$	0,019 \$	0,039 %
de 45 à 49 ans	0,011 \$	0,046 \$	0,057 \$	0,120 %	0,006 \$	0,023 \$	0,029 \$	0,060 %
de 50 à 54 ans	0,018 \$	0,074 \$	0,092 \$	0,193 %	0,010 \$	0,041 \$	0,051 \$	0,107 %
55 ans ou plus	0,026 \$	0,105 \$	0,131 \$	0,274 %	0,019 \$	0,074 \$	0,093 \$	0,193 %

Les primes ne comprennent pas la taxe de vente provinciale de 9 %.

Congé de prime : 20 %

⁽¹⁾ Tout changement dans le taux de primes par suite d'un changement d'âge de l'adhérent prend effet le 1^{er} janvier qui coïncide avec ou qui suit le changement d'âge.